

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
PRIMATURE



AUTORITE DE REGULATION
DES MARCHES PUBLICS
ARMP
Transparence - Equité - Probité

Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, octroie cette

ATTESTATION DE PAYEMENT DE LA REDEVANCE N° 095/2022

A la Société MGI STRONG NKV

Après avoir reçu le contrat du marché n° 7225/BCECO/DG/RBB/2022/SC, conclu avec le BCECO, pour un montant total hors taxe de dollars américains vingt-sept mille cinq cent un (USD 27 501) et confirme le paiement de la redevance de 0,7% dudit montant.

Fait à Kinshasa, le 20/05/2022.

Pour servir et valoir ce que de droit

Directeur Administratif et Financier



Pascal Jean Pierre KAPAKA
Directeur Général

Directeur Général